



www.crhs-idf-p-ffessm.fr
www.facebook.com/CRHSIDFP



COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Compte-rendu de la réunion du Jeudi 14 Janvier 2016

Présents :

Pascal Blanc (Président)	HSCL Lagny
Gilbert Ciulla (Vice-Président)	HSCL Lagny (2 voix)
Eric Bonhomme	CHS Neuilly (1 voix)
MALET Alexandre	HSC Chelles (1 voix)
Nicolas Darnault	CHSPC Pontoise (2 voix)

Excusés :

Vincent Verdier	OVM St Maur
Michel Leleu	ASP Asnières
Gérard Leleu	ASP Asnières
Gérald Lévêque	CPC Compiègne
Isabelle Septier	SGLC Le Chesnay
Hervé Le Felt	APSM Ermont

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte-rendu AG et CRHS du 2 décembre 2015**
- 2. Point sur le Calendrier 2015-2016**
- 3. Point sur les compétitions en cours**
- 4. Point sur le fonctionnement de la Commission**
- 5. Vote sur les modalités pour la sanction financière sur les matchs forfait en DCM en vue du vote de la prochaine réunion**
- 6. Vote sur l'attribution d'une voix pour les clubs ayant des équipes jeunes**
- 7. Proposition pour un amendement à soumettre au CNA puis en CNHS sur l'encadrement des équipes jeunes en compétition.**
- 8. Bilan Salon de la Plongée**
- 9. Questions diverses**

1. Approbation du CR de la réunion du 5 novembre 2015

Le Compte-Rendu de l'AG est approuvé à l'unanimité des 6 voix.

Alexandre Mallet porte la remarque du Club de Chelles sur le rapport de la réclamation qui a été débattue lors de la réunion du 2 décembre 2015 relaté dans le CR de la Réunion.

Mail envoyé par Sébastien Proust (Secrétaire du club de Chelles) :

« Bonjour,

Je vous souhaite tout d'abord une bonne et heureuse année 2016 à vous et vos familles.

Nous souhaitons faire apporter une rectification sur le compte-rendu de la réunion CRHS de décembre. Par rapport à notre réclamation, notre chèque ne nous a pas été rendu après que notre réclamation ait été déclarée recevable comme cela est écrit. De plus, pour nous c'était bien la même réclamation que nous voulions faire remonter en CRHS (même si par rapport aux règles que personne ne connaît vraiment, il semble, il s'agirait d'une nouvelle réclamation) autrement nous n'aurions pas déposé une nouvelle réclamation car nous savions très bien qu'il n'y aurait pas de suite. C'est bien pour cela qu'il n'a été donné qu'un chèque.

De plus il est marqué une faute sur le dernier défenseur hors c'est une faute du dernier défenseur sur un des joueurs de Chelles. Merci par avance. »

Le président de la CRHS confirme que le CR est bien le reflet de ce qui a été évoqué lors de la réunion par des personnes présentes lors de la journée concernée. Hormis la description de la faute. Cela sera changer dans le CR. Il précise qu'il n'a toujours pas le chèque en main.

Après cette remarque et le changement qui y est prévu le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le Calendrier 2015-2016

DCM :

Il manque encore une piscine le 22 mai (dernière journée avant la finale).Cependant, du fait du petit nombre d'équipes (9 équipes) cette année. Saint Maur n'inscrivant pas d'équipe 2 et Bobigny jouera uniquement en bi-club avec Montreuil.

Gazi regarde comment remanier la grille. Une estimation est en cours pour ne faire que sur 2 journées + finale contre 3 journées + finale = actuellement

DAM :

La journée du 15 novembre à Aubervilliers déplacée en raison des attentats au 13 novembre, elle-même ajournée en raison de problèmes techniques à la piscine se jouera le 21 février 2016 toujours à Aubervilliers. Philippe RANNOU doit envoyer un mail aux équipes concernées

Benjamin/Cadet :

Dimanche 17 janvier 2016, première journée à Lagny sur Marne.

3. Point sur les compétitions en cours

Minime/Junior :

Le 6 décembre 2015 : 2ème journée des minimes à Neuilly sur Marne :

La journée s'est très bien passée. Très bonne organisation. La Vidéo en différé a été appréciée par les gamins et les parents. Le Barnum de 300 m² acheté par le club pour l'accueil des équipes est indispensable dans cette piscine. C'est un bel investissement. Le buffet mis à disposition est toujours apprécié.

A noter que lors de cette journée l'équipe de Franconville est partie plus tôt que prévu suite à une incompréhension de la grille de match. Il y a eu une incompréhension entre le responsable de Franconville et le responsable de journée.

Le 10 janvier 2016 à Pontoise finale Minime / Junior :

Minimes : Seules les 8 premières équipes minimes été qualifiée pour la finale.

Officialisation du classement du championnat :

- 1er Lagny 1
- 2ème Pontoise
- 3ème Asnières
- 4ème Fontenay
- 5ème Neuilly
- 6ème le Chesnay-Clamart
- 7ème Lagny 2
- 8ème Fontenay 2
- 9ème Lagny 3
- 10ème Franconville

- Après la finale, les entraîneurs des équipes concernées ont fait le constat que le bassin est finalement légèrement trop petit pour le niveau de jeu et l'intensité produit. Le niveau était très bon avec un score serré 3-2.

Junior :

Officialisation du classement du championnat :

- 1^{er} Fontenay
- Avec un même nombre de points et départagés au nombre de buts encaissés
- 2^{ème} Lagny mais meilleur goal
- 3^{ème} Le Chesnay Clamart
- 4^{ème} Chelles Compiègne
- 5^{ème} Franconville
- 6^{ème} Ermont Asnières

Le président tient a remercié toutes les équipes qui ont joué le jeu pour l'heure d'arrivée. Les Licences ont été vérifiées dans les temps. Fontenay avait beaucoup d'arbitres et est arrivé dans les temps. Merci d'avoir fait les efforts malgré la distance. Cela a permis de commencer un peu en avant.

La demi-finale minime Fontenay / Lagny avec un arbitre extérieur et 1 des arbitres qui devait être de Fontenay qui a refusé par équité et a demandé à Eric Grossin d'arbitrer. Il est vrai que les clubs qui présentent plusieurs équipes se retrouvent dans l'obligation d'arbitrer leur propre équipe parfois. Cependant, sur des matchs avec un enjeu tel que celui-là, il est mieux que l'arbitrage se fasse par d'autres club. Merci à Pontoise qui a mis à disposition des arbitres sur le terrain Junior alors qu'il n'a pas présenté d'équipe dans cette catégorie.

Lors de la remise des récompenses, le jeu sur le thème de la Plongée offert le Comité Interrégional a été très apprécié par les enfants.

En conclusion, très bonne organisation à Pontoise. Rendez-vous pour le Championnat de France Benjamin/Cadet.

DAF :

Journée de DAF à Lagny : bien passé dans l'ensemble. Marie Balster a arbitré un match Lagny 2/ Lagny 1 alors qu'elle n'est pas arbitre, pas de soucis puisque cela n'a pas influencé le match a priori mais elle ne devrait pas arbitrer seule a moins d'une formation. De plus, le président en était témoin mais n'a pas réagi sur le fait. Cependant, il rappelle qu'en cas d'accident, il peut être demandé les diplômes des arbitres. Problème de responsabilité.

4. Point sur le fonctionnement de la Commission

Responsable (s) jeunes :

Il faut trouver un remplaçant pour Eric Grossin afin de s'occuper des championnats jeunes. Le poste pourrait être séparé en 2 poste en fonctions des jeunes : benjamin cadet / minimes junior.

Les missions : récupérer les paiements / vérifier les équipes inscrites / Grilles de match.

Information :

Suite à l'incident lors du match Lagny/Franconville lors de la première journée Junior à Clamart, la joueuse s'est faite opérée d'une déviation de la cloison nasale. L'assurance de la jeune fille demande les coordonnées du joueur de Franconville ainsi que le témoignage de personnes présentes.

Le problème étant l'absence de feuilles de match. Ces renseignements sont censé figurés dessus. Or la difficulté d'anticipation des grilles jeunes nous a fait faire l'impasse sur leur mise en place. Cette expérience, nous rappelle à l'ordre. Il va être nécessaire de les utiliser dès présent.

5. Vote sur les modalités pour la sanction financière sur les matchs forfait en DCM en vue du vote de la prochaine réunion

En raison du faible nombre de participant et du peu de clubs représentés, les membres présents ont voté à l'unanimité des 6 voix, le report du vote à la prochaine réunion. Il n'y aura pas d'autre report.

Rappel des propositions soumises au vote :

Modalités : sanction si

Vote 1 :

- Sanction si l'équipe est absente

Ou

- Sanction si l'équipe est présente et joue forfait.

Vote 2 :

- Exonérer les équipes qui annoncent avant la 1ère journée qu'elles joueront forfait pour toute la saison. Mais elles ont l'obligation d'être présentes à toutes les journées.

Pour ou contre.

Vote 3 :

- Exonérer les équipes uniques dans leur club si présent lors de la journée.

Pour ou contre.

Vote 4 :

- Sanction immédiate, l'équipe paie ou elle ne joue pas la prochaine journée, valable jusqu'à la prochaine saison.

Ou

- sanction différée à la saison prochaine.

Vote 5 :

- pas d'inscription possible pour aucune équipe d'un club n'ayant pas réglé la sanction

Pour ou Contre

Vote 6 :

- 50€ par journée

ou

- 50€ pour la saison.

6. Vote sur l'attribution d'une voix pour les clubs ayant des équipes jeunes

En raison du faible nombre de participant et du peu de clubs représentés, les membres présents ont voté à l'unanimité des 6 voix, le report du vote à la prochaine réunion. Il n'y aura pas d'autre report.

Rappel des propositions soumises au vote :

Proposition pour le changement du nombre de voix. S'il n'y a pas d'équipe filles, le nombre de voix est limité à 1.

L'investissement du club dans la formation des jeunes.

Actuellement notre réglementation prévoit ceci :

8.5 - Chaque club possédant une ou plusieurs équipes masculines possède une voix. Chaque club possédant une ou plusieurs équipes féminines possède une voix. Concernant les équipes bi-club chacun des 2 clubs possèdent une ½ voix

Il est proposé :

Chaque club possédant 1 ou plusieurs équipes quelle que soit la catégorie (benjamin/minime/cadet/junior) possède 1 voix. ½ voix pour un bi club.

ou

1 voix par catégorie jeune présentée et ½ voix pour un bi-club

7. Proposition pour un amendement à soumettre au CNA puis en CNHS sur l'encadrement des équipes jeunes en compétition

Le président annonce qui fera une proposition au prochain CNA concernant le nombre de coach encadrant dans l'eau les équipes jeunes (benjamin/cadet/minimes) pouvant accompagner les gamins dans l'eau.

La modification porterait sur la possibilité d'avoir 2 coachs dans l'eau et 1 sur le bord, à l'inverse de la règle actuelle.

L'idée étant un meilleur accompagnement des jeunes lors des compétitions.

8. Bilan Salon de la plongée

L'édition 2016 du salon s'est déroulée les :

vendredi 8/01 de 10 à 21h

samedi 9 et dimanche 10/01 de 10 à 19h

lundi 11/01 de 10 à 15h

Comme les 2 années précédentes la CRHS y a fait des démonstrations et initiations. Fontenay, Lagny, Neuilly et St Maur ont participé à ces ateliers les années précédentes. Nous perdons en visibilité et en crédibilité du coup.

Pour info : Séniors & Vétéran représentent 499 personnes dans la région. Ce devrait être une marge de manœuvre pour mobiliser 15 à 20 personnes au total pour le Salon.

Cette année, Le Chesnay est venu avec 3 joueurs. Merci à eux. Ils ont constaté l'importance de ce moment.

Il faut aussi remercier Alexia Casadio du club de Pontoise et Idalina Lopes du Club de Saint Maur qui se sont déplacées dans la journée de Vendredi pour un reportage que TF 1 devait faire. TF 1 ayant décidé de changer de sujet au dernier moment, Dominique Ruaux, Président de la CRHS leur a dit qu'ils pouvaient rentrer chez eux. Nous ne remercions pas TF 1.

Cependant, il est dommage que cette observation soit faite par tous les clubs qui y ont participé chaque année, mais que l'on ne les revoie plus les années suivantes.

Il y a eu peu de réponses sur le doodle et elles ont été très tardives. Cela a posé un problème dans l'organisation. Et toujours pas de présence de la part des clubs parisiens.

Pascal Blanc remercie Michèle Gondet pour sa serviabilité et le travail effectué pour le bon fonctionnement du bassin.

Pour l'année prochaine, un travail en amont sera mis en place pour une utilisation maximale de ce formidable outil qu'est ce bassin.

9. Questions diverses

Organisation des stages France Jeune : il faut s'organiser avec les dates, les lieux, les hôtels, les clubs d'IDF qui ont des jeunes qui y vont. Il est impératif de se faire connaître pour savoir s'ils sont déjà pris en charge ou que la CRHS IDF puisse intervenir pour organiser le déplacement. Les clubs doivent s'organiser aussi et aider la Commission dans ce sens. Un accompagnateur doit être référent des jeunes de la région qui partent en stage France.

C'est une demande de la CNHS. Nous sommes donc dans l'obligation de procéder ainsi.

Déplacement des Equipes Régionale : Possibilité d'avoir des minibus de 9 personnes à 320€ le week-end pour 9 personnes pour les équipes régionales. Il faut aller les chercher porte de Saint-Cloud et les ramener au même endroit. Cette possibilité réduirait considérablement les coûts de déplacement. Il y a donc de forte probabilité que cette solution soit retenue. Dans ce cas, la commission ne prendra pas en charge les frais liés à un déplacement en voiture.

Réunion Clôturée à 22h30

Ordre du jour de la prochaine réunion

Mercredi 3 février 2015

60, rue de Romainville

75019 Paris

20h00 - 20h30

- **Approbation du compte-rendu CR du 14 janvier 2016**
- **Point sur le Calendrier 2015-2016**
- **Point sur les compétitions en cours**
- **Point sur le fonctionnement de la Commission**
- **Vote sur les modalités pour la sanction financière sur les matchs forfait en DCM en vue du vote de la prochaine réunion**
- **Vote sur l'attribution d'une voix pour les clubs ayant des équipes jeunes**
- **Soumission au vote de l'amendement à soumettre au CNA puis en CNHS sur l'encadrement des équipes jeunes en compétition.**
- **Questions diverses**